



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

BORDEAUX MÉTROPOLE

Projet de renouvellement urbain du quartier de Dravemont sur la commune de Floirac

Ouverture d'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux d'aménagement

Une enquête publique est prescrite, **du 12 septembre au 14 octobre 2022 inclus**, afin de recueillir l'avis du public sur l'utilité publique du projet de renouvellement urbain du quartier de Dravemont sur le territoire de la commune de Floirac.

Son déroulement devra tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur.

Le quartier de DRAVEMONT, compte environ 2460 habitants répartis dans 689 logements, dont la grande partie est constituée de logements sociaux, il est situé au Nord-Est de la commune de Floirac, et fait l'objet d'un projet de renouvellement urbain porté par Bordeaux Métropole visant à répondre aux dysfonctionnements urbains, économiques et sociaux du quartier.

Le quartier s'étire entre le boulevard de l'Entre-deux-Mers au sud et l'avenue Dubedout au nord pour s'organiser de part et d'autre de l'axe structurant de la rue Salvador Allende.

Ce quartier est classé en site d'intérêt régional au titre du Nouveau Programme national de Renouvellement Urbain (NPRU).

Le projet de renouvellement urbain aborde de manière transversale l'ensemble des enjeux relatifs à la revalorisation de ce quartier tout en s'appuyant sur des atouts reconnus, comme la présence de certains commerces et services de proximité bénéficiant à la population du quartier, une offre de logement social essentielle dans un contexte de mixité d'habitat, un tissu d'équipements publics dynamiques, une trame paysagère présente, l'existence de nombreuses activités et des emplois.

Les objectifs du projet sont :

- développer la mixité urbaine,
- améliorer l'habitat social existant et diversifier l'offre de logements par des programmes neufs,
- créer un pôle d'équipements publics de qualité et attractif,
- retravailler les espaces publics pour un meilleur fonctionnement urbain du quartier,
- faciliter et pacifier les déplacements.

Le projet s'organise autour de cinq orientations principales pour le réaménagement du quartier :

- réaménager la rue Salvador Allende,
- créer une grande promenade piétonne est-ouest reliant les principaux pôles : résidences, commerces et équipements du quartier,
- constituer une nouvelle polarité de quartier autour d'un pôle commercial rénové,
- diversifier le quartier au moyen d'opération de réhabilitation, de diversification et de construction de nouveau logement,
- reconfigurer les équipements publics autour d'un nouveau groupe scolaire et d'un équipement majeur, pour améliorer leur attractivité.

Le dossier est soumis à enquête publique au titre des articles L.1 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, L.123-1 et suivants du code de l'environnement.

Des informations relatives au projet peuvent être obtenues auprès de Bordeaux Métropole, et plus spécifiquement auprès de Mme Ludivine BASCOU, cheffe de projet renouvellement urbain, Direction de l'Habitat, Service ville et quartiers en renouvellement (Esplanade Charles de Gaulle 33000 Bordeaux Téléphone : 05 33 89 56 16 – courriel : lu.bascou@bordeau-metropole.fr).

Le public aura la possibilité, **pendant la période indiquée ci-dessus**, de prendre connaissance du dossier d'enquête comprenant notamment le bilan de la concertation publique préalable, l'étude d'impact et son résumé non technique, l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale Nouvelle-Aquitaine sur l'étude d'impact accompagnant le dossier de déclaration d'utilité publique et la réponse du maître d'ouvrage :

- A la Fabrique Citoyenne (siège de l'enquête), centre commercial de Dravemont à Floirac, 11 avenue Salvador Allende aux heures habituelles d'ouverture du service au public (à savoir du lundi au vendredi de 8h15 à 12h15 et de 13h15 à 17h00).
- A la Cité Municipale de Bordeaux, 4 rue Claude Bonnier, Box 27 (box réservé aux enquêtes publiques), situé au RDC de la Cité aux heures d'ouverture du service au public (du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00).
- Depuis le poste informatique en accès libre mis à disposition par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde les lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00 et les mardi et jeudi de 8h30 à 12h00. Actuellement en travaux, le poste informatique se trouve dans le bâtiment préfabriqué faisant office d'accueil temporaire 2 rue Jules Ferry à Bordeaux.

Par ailleurs, dans les mêmes conditions de délai, le dossier sera consultable sur l'application nationale **www.projets-environnement.gouv.fr**.

Pendant toute la durée de l'enquête, des observations et propositions pourront aussi être adressées, avant clôture de la consultation, au commissaire enquêteur :

- **par écrit**, sur les registres d'enquête ouverts à cet effet à la Fabrique Citoyenne de Floirac (quartier Dravemont), et à la Cité Municipale de Bordeaux,
- **par correspondance**, à la Fabrique Citoyenne de Dravemont à Floirac,
- **par voie électronique**, à l'adresse : ddtm-spe3@girond.gouv.fr.

Les observations et propositions du public transmises par voie postale, ou communiquées au Commissaire enquêteur lors de ses permanences, seront consultables au siège de l'enquête.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication, auprès de la Préfète **de la Gironde, autorité organisatrice** (Direction Départementale des Territoires et de la Mer - Service des Procédures Environnementales – Cité administrative – 2 rue Jules Ferry, BP 90 – 33090 BORDEAUX Cedex) du dossier d'enquête publique, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête, et des observations formulées par le public pendant toute la durée de celle-ci.

Par décision de la Présidente du tribunal administratif de Bordeaux, M. Bernard LESOT, Magistrat financier retraité, a été désigné en tant que Commissaire enquêteur pour conduire l'enquête publique.

Il se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations : à la Fabrique Citoyenne quartier Dravemont à Floirac, les :

- 12 septembre 2022 de 8h30 à 12h15,
- 30 septembre 2022 de 13h15 à 17h00,
- 14 octobre 2022 de 13h15 à 17h00.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur resteront à la disposition du public, pendant **un an** à compter de la date de clôture de l'enquête, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, sur le site internet des services de l'État en Gironde www.gironde.gouv.fr et dans les mairies concernées.

Ces documents seront communiqués à toute personne qui en fera la demande à la Préfète de la Gironde.

La Préfète de la Gironde est compétente pour statuer, par arrêté, sur l'utilité publique de l'opération.

Le présent avis sera mis en ligne sur le site internet www.gironde.gouv.fr et affiché dans les mairies et sur les lieux des travaux.

* * *